

Capitale nationale du Canada

Monsieur le président, aujourd'hui nous vivons une réalité dans les faits, et voilà pourquoi j'ai présenté, pour mettre ces faits-là dans un cadre juridique, ce projet de loi à la Chambre des communes. D'ailleurs le gouvernement, en 1972, ou 1973, je crois, lors de la présentation d'un projet de réorganisation des ministères et de l'administration gouvernementale, a fait biffer le mot «Ottawa» dans ce qu'on appelle les lois qui régissent les ministères, où le siège social était Ottawa, capitale du Canada, pour le remplacer par «la région de la Capitale nationale». On reconnaissait de fait que la région de la Capitale nationale était à toutes fins pratiques la capitale du Canada. Si on se rend à l'aéroport international d'Ottawa, si on prend les bulletins publicitaires des compagnies d'aviation, on constate que les arrivées, les départs d'Air Canada, de CP Air ou des autres, sont indiqués pour Ottawa-Hull. Récemment, j'étais à Miami et je prenais le vol 172 pour Baltimore et Ottawa, et sur la plaque, c'était inscrit Ottawa-Hull. Encore là, on se dit que c'est une évolution normale que ces compagnies-là, que même les étrangers reconnaissent de fait ce qui se passe en réalité. Alors c'est pour cela qu'il faut se dire que la Capitale nationale, et je ne parle pas d'en faire un district fédéral, bien que j'aie parlé de district fédéral, devrait être la capitale nationale du Canada. D'ailleurs, la Bell, pour ceux qui ont reçu l'annuaire de 1981, a fait inscrire en gros «Ottawa-Hull». Et je pourrais dire beaucoup d'autres choses semblables. Il y a, par exemple, l'Auberge de la Chaudière. Je ne veux pas faire de publicité, mais je dirai en passant que c'est un magnifique hôtel, qui a fait inscrire dans sa publicité dans le magazine *Time* «Ottawa-Hull».

Je pourrais parler d'autres choses semblables. Depuis l'apparition du Hull nouveau, le Hull de 1969, avec son milieu urbain qui s'étend jusqu'à Gatineau, et je vois le député de Gatineau (M. Cousineau) qui voudra peut-être dire Gatineau vers Hull ou vice-versa, en tout cas, une chose est sûre, c'est que la population est urbanisée et vit dans un milieu de cinq à six milles à la ronde qui fait partie de la région de la Capitale nationale.

Des sondages, monsieur le président, il y en a eu autant comme autant. On demandait toujours aux gens de Hull... Et j'en ai fait, et la compagnie CROP en a fait, enfin divers organismes en ont fait, et toujours 80 à 85 p. 100 des gens de la région de Hull voulaient appartenir à la Capitale nationale. Voilà donc pourquoi, monsieur le président, il faudrait peut-être écrire dans un texte de loi ce qui se passe quotidiennement dans des faits. Il est évident qu'actuellement le fait de changer la Constitution semble poser un problème sur certains sujets, mais à l'article 16, nous n'avons pas besoin de comité, nous n'avons besoin d'absolument rien. Écouter des témoins! Je pense que cela a déjà été fait en 1972 au comité mixte sur la Constitution.

Il y a eu un autre comité naturellement sur la Capitale nationale, lequel n'a pas continué ses travaux pour des raisons que j'ignore. Mais une chose demeure, c'est que dans les faits il faut absolument que les choses changent, autrement je pense que l'Histoire va prouver qu'il va falloir que quelqu'un, à un certain moment, arrive logiquement à voir ce qui semble être une incohérence depuis des années. Et je ne veux pas parler des maires de Hull qui ont toujours partagé la même optique et qui sont très heureux. Et si l'on interroge les gens de la rue, la

majorité d'entre eux diront qu'ils sont très heureux d'appartenir à la région de la Capitale nationale.

J'aurais beaucoup d'autres choses à dire, monsieur le président, je sais que le temps s'écoule et que d'autres collègues ont quelque chose à dire. J'espère qu'ils ont quelque chose à dire à ce sujet et qu'ils ne parleront pas simplement pour parler. Malheureusement, à la Chambre, beaucoup parlent sans rien dire. Alors je voudrais qu'ils disent quelque chose s'ils veulent absolument parler sur le sujet. Et je suis sûr que j'ai des amis des deux côtés de la Chambre des communes qui, s'ils demeurent ici depuis quelques années, comprendront ce dont je veux parler. Je ne veux enlever quoi que ce soit à Ottawa, au contraire, à mon avis, c'est une excellente ville. Un million de visiteurs viennent voir la Capitale nationale tous les ans. Ces gens-là ne viennent pas visiter simplement le Parlement. Ils viennent voir la capitale de leur pays. Je pense qu'Ottawa est une très belle ville, une ville d'une propreté exemplaire. Voilà pourquoi elle se doit de partager toutes ces choses-là avec l'autre côté, comme ses banlieues, d'ailleurs. Autant je veux que ce qui n'est pas Ottawa mais ce qui est à l'intérieur de la région de la capitale nationale, dans une description de la carte géographique de la région de la Capitale nationale, soit inclus également comme capitale nationale, de même je veux que les municipalités adjacentes à Hull puissent également faire partie de la Capitale nationale du Canada.

● (1720)

D'ailleurs, monsieur le président, je suis sûr que ceux qui ont à cœur de voir à ce que leur capitale reflète réellement le siège du gouvernement voudraient y trouver le symbole de la puissance et de l'unité d'un pays, le foyer et l'âme nationale, l'image que la nation présente à l'univers. Je pense que Ottawa-Hull est un microcosme de ce que devrait être le Canada de demain.

J'espère que ceux qui se lèveront voudront dire quelque chose, autrement, à une séance ultérieure, je pourrai trouver qu'ils étaient complètement dans l'erreur.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur le président, je me trouve, moi, dans un coin opposé de la Chambre et, actuellement, la distance qui nous sépare physiquement obligerait mon ami de Hull à prendre des lunettes d'approche, car nous en avons presque besoin à la Chambre pour se voir l'un et l'autre.

Mais, étant Canadien de la ville d'Edmonton, j'ai autant d'intérêt à la capitale nationale de mon pays que l'honorable député qui en est le voisin, à Hull. A mon avis, c'est tout ce qu'il est, un voisin, député des gens de Hull, dans la province de Québec.

Actuellement, dans le sens géographique, je partage entièrement le point de vue de l'honorable député et des parrains de cette idée que ce serait plus attrayant pour la ville d'Ottawa d'être située des deux côtés de la rivière Outaouais, à la base des collines de la Gatineau, car c'est un pays d'une beauté bien difficile à retrouver ailleurs au Canada. Ayant vécu ici moi-même pendant plus de 16 ans, je peux bien dire que je suis sympathique à cette idée. Mais l'honorable député est médecin et moi je suis avocat. Alors je décide que je veux examiner ce projet de loi. Premièrement, et malheureusement, l'honorable député tombe dans le piège de la proposition selon laquelle la fin justifie les moyens. Actuellement, quoi qu'il soit peut-être désirable d'avoir toute cette région qui est maintenant repré-